

Aménagement

Communaux d'Ambilly: entre blocage et avancée

La deuxième étape du projet immobilier est sous toit. Reste à débloquer la première...

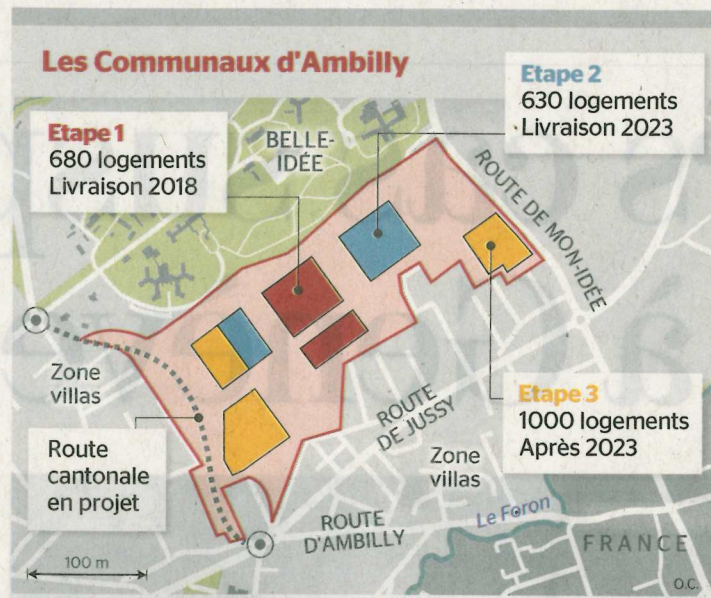
Luca Di Stefano

Avec les communaux d'Ambilly, il faut à la fois puiser loin dans sa mémoire et être capable de se projeter dans un avenir lointain. Depuis hier, la deuxième étape du grand projet immobilier est présentée à la population au pavillon Sicli. Ceci alors que les premiers coups de pioche se font attendre, bloqués par la question du tracé de la route de desserte du quartier. Récapitulatif d'un projet qui ambitionne la construction de 2200 logements pour 2030.

Première phase liée à la route

La première phase prévoit 680 appartements. Le projet, signé Pierre Bonnet, est ficelé: deux pièces urbaines autour d'un mail central. En 2008, le Plan directeur de quartier (PDQ) a été adopté. «La phase opérationnelle peut démarrer», annonçait-on à ce moment avec optimisme.

Mais rien n'est simple sur cette



surface de 23 700 m². Après un bras de fer entre les promoteurs et la commune française d'Ambilly (détentriche de 51,3% de la surface), les oppositions se sont succédées. Elles concernaient notamment la route à créer entre le carrefour de Bel-Air et la route de Jussy. Si l'Etat délivrait une autorisation de construire en 2013, un arrêt du Tribunal administratif a tout fait capoter: un accord préalable avec les riverains était indispensable. Le

couac administratif a alors conduit Luc Barthassat et Antonio Hodgers à s'excuser devant la population thônésienne. Dès lors, la trajectoire de la route sera légèrement décalée vers le nord de manière à réduire le nombre de propriétaires avec lesquels négocier. Ils ne seront plus qu'une poignée, contre plus de cent avec le tracé précédent. Le dépôt de l'autorisation de construire est prévu pour 2015 et c'est seulement lorsque ce

verrou aura sauté que les travaux de la phase 1 pourront commencer. Promoteurs et autorités espèrent pouvoir accueillir les nouveaux habitants en 2018.

Patience pour la phase 2

Le projet présenté actuellement au public brûle en quelque sorte les étapes. De nouveaux espaces urbains ont été retenus par le jury au terme de mandats d'études parallèles. Sont prévus des bâtiments de 4 à 6 étages, soit 630 logements supplémentaires. A cet effet, le plan localisé de quartier pourrait être soumis à l'approbation du Conseil municipal de Thônex avant la fin d'année. Pour la réalisation, patience. L'ensemble est attendu pour 2023.

La Commune ralentit

Au terme des deux premières étapes, le compte n'est pas bon. Car le projet englobe au total 2000 habitations. Ainsi, c'est un millier de logements qui devront s'ajouter sur les parcelles restantes. «La Commune souhaite temporiser», explique le maire de Thônex, Pascal Uehlinger. En quelques années, notre population va augmenter brusquement. Il nous faut du temps pour réaliser les infrastructures.»